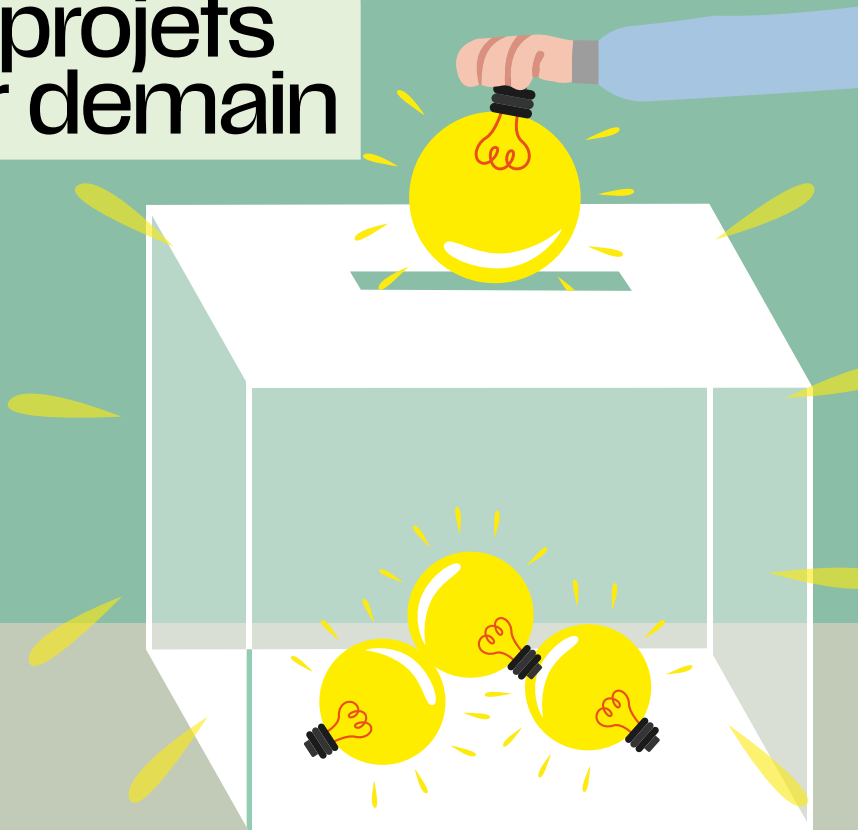


# Budget Participatif

Vos idées :  
Des projets  
pour demain

20  
25



Déposez vos projets  
du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 2025  
[www.saintpierredescorps.fr/BudgetParticipatif](http://www.saintpierredescorps.fr/BudgetParticipatif)

St **PIERRE**  
des **CORPS**



# Budget Participatif

20  
25



## C'est quoi, un budget participatif ?

- Le budget participatif permet d'utiliser une partie du budget de la ville pour la réalisation d'idées proposées puis choisies par les habitant(es) et acteurs du territoire.
- Le budget participatif est un outil de participation citoyenne. Chacune et chacun peut jouer un rôle en proposant des projets pour améliorer le quotidien et embellir le cadre de vie.
- Les porteurs de projets peuvent être une seule personne ou un collectif.
- Le budget octroyé pour les projets doit être de « l'investissement ». C'est-à-dire des réalisations palpables, comme une aire de jeux, des bancs, un parterre de fleurs ou des arbres plantés, etc.
- Le règlement précise le cadre général ([www.saintpierredescorps.fr/budgetparticipatif](http://www.saintpierredescorps.fr/budgetparticipatif))

**50 000 euros  
pour aller au bout  
de vos idées !**

## Le calendrier de cette édition :

### Dépôt des idées :

**du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 2025**

- Via le formulaire papier (ci-contre) ou sur [www.saintpierredescorps.fr/budgetparticipatif](http://www.saintpierredescorps.fr/budgetparticipatif)
- Les projets seront transmis par mail à [participation.citoyenne@mairiespdc.fr](mailto:participation.citoyenne@mairiespdc.fr) ou déposés à la mairie, bibliothèque, maison de l'Aubrière ou à l'espace famille.

### Analyse : Juin-septembre 2025

Analyse technique, juridique et financière par les services de la ville, puis sélection des projets par un jury.

### Vote : octobre-novembre 2025

Les habitants votent pour les projets sélectionnés, puis annonce des résultats.

### Réalisation : à partir de 2026

Réalisation des projets comme le prévoit le règlement.

### Critères pour qu'une idée soit recevable :

- D'intérêt général
- Dépenses d'investissement uniquement
- Techniquement et juridiquement faisable
- Relever des compétences municipales
- Réalisable en 2 ans

# Formulaire Pour déposer vos idées



## Porteur de projet\*\*

Nom\*

Prénom\*

E-mail\*

Adresse\*

Tél.\*

Age\*

Majeur  Mineur de plus de 11 ans

Coordonnées du tuteur \* (dans le cadre d'un porteur de projet mineur)

Représentant d'un collectif ou d'une association ? Si oui, précisez le nom\*

## Présentation du projet

Nom du projet\*

Résumé et objectif du projet\*

\*\* Si vous êtes un collectif, merci de renseigner uniquement les coordonnées de la personne référente.  
Si vous êtes mineur, merci de joindre une autorisation parentale.

\* Mentions obligatoires

## Domaines d'intervention\*

- Aménagement de l'espace public
- Nature et environnement
- Citoyenneté
- Solidarité
- Culture, sport et patrimoine
- Éducation et jeunesse

Formulaire  
Pour déposer vos idées



## Localisation du projet\* (adresse précise)

## Coût estimatif du projet (facultatif)

Achat de fournitures, main d'oeuvre... Vous pouvez fournir des devis, photos, croquis.

## Je certifie que mon projet\*

- Est utile à l'intérêt général et ne bénéficie pas à mon seul intérêt personnel
- Respecte les dispositions fixées par le règlement



**Ce formulaire peut être déposé à l'accueil de la mairie,  
bibliothèque, espace famille et maison de l'Aubrière ou par mail à :**  
**[participation.citoyenne@mairiespdc.fr](mailto:participation.citoyenne@mairiespdc.fr)**

Pour toute question et demande de précision, adressez votre demande à :  
[participation.citoyenne@mairiespdc.fr](mailto:participation.citoyenne@mairiespdc.fr)

# Budget Participatif

20  
25